

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

24 MARS 2006

☎ : 04.68.51.67 74
☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN
MAGASIN D'ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS, A PERPIGNAN**

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SA GO SPORT, agissant en qualité de futur exploitant du magasin, l'autorisation de créer un magasin de vente d'articles de sports et loisirs, à l enseigne « GO SPORT » d'une surface de vente de 1715 m², situé parcelles cadastrées n° 131 et 138, section EV, 960, avenue d'Espagne, à PERPIGNAN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET,

Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale

Anne-Gaëlle BAUDOUIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

24 MARS 2006

☎ : 04.68.51.67 74

☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE PEINTURES, PAPIERS PEINTS, PRODUITS ET ACCESSOIRES DE DECORATION, « PEINTURES ET NUANCES » A CABESTANY

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL RM SERVICE l'autorisation de créer un magasin de vente de peintures, papiers peints, produits et accessoires de décoration, à l'enseigne « Peintures et Nuances », d'une surface de vente de 203 m², situé parcelle cadastrée section AA, n° 160, n° 4 rue Becquerel, Mas Guérido, à CABESTANY.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

LE PREFET,

Pour le Préfet

La Sous-Préfète, Secrétaire Générale

Anne-Gaëlle BAUDOUIN

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0096

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

24 MARS 2006

☎ : 04.68.51.67 74

☎ : 04.68.51.67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE TRANSFERER ET
D'ETENDRE LA STATION DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS DU CENTRE
COMMERCIAL « CASINO » A CANET-EN-ROUSSILLON**

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** l'autorisation de transférer et d'étendre la station de distribution de carburants du centre commercial CASINO, portant de 5 à 6 le nombre de positions de ravitaillement et sa surface de vente de 158 m², à 172 m², située sur la parcelle cadastrée section B n° 59, l'Esparrou plage, lieu-dit « Puig del Baja », à CANET-EN-ROUSSILLON.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CANET-EN-ROUSSILLON.

LE PREFET,

Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale

Anne-Gaëlle BAUDOIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

24 MARS 2006

Téléphone : 04.68.51.67.74
Fax : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION DE LOCAUX COMMERCIAUX, AU CENTRE COMMERCIAL CASINO, A CANET-EN- ROUSSILLON

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SNC CANEROUSSE, agissant en qualité de futur promoteur des constructions, l'autorisation de créer un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 2 240 m², composé de cinq commerces :

- 1 magasin de produits surgelés, à l'enseigne PICARD, d'une surface de vente de 270 m²
- 1 magasin d'optique - audio-prothèse, à l'enseigne ALAIN AFFLELOU, d'une surface de vente de 250 m²
- 1 magasin d'articles de décoration, à l'enseigne CASA, d'une surface de vente de 550 m²
- 1 magasin de vente de chaussures et accessoires, sans enseigne, d'une surface de vente de 540 m²
- 1 magasin de vente de prêt à porter et accessoires, sans enseigne, d'une surface de vente de 630 m²

situé, parcelle cadastrée section BS, n° 59, l'Esparrou Plage, lieu-dit « Puig-del-Baja » à CANET-EN-ROUSSILLON.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CANET-EN-ROUSSILLON.

LE PREFET
Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66

Renseignements :

www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0098

Anne-Gaëlle BAUDOIN